

Régulièrement depuis 1992 le Céreq met en œuvre l'enquête « Génération » dont l'objet vise l'analyse des premières années de vie active des jeunes et le suivi de leur parcours d'insertion durant au moins sept ans. Après « Génération 1992 », 1998 et 2001, l'enquête « Génération 2004 » a concerné 65 000 jeunes de tous niveaux de formation parmi les 705 000 sortis pour la première fois de formation initiale en 2004, dont 305 000 issus de l'enseignement supérieur. Une extraction des données ciblant les jeunes diplômés du supérieur a été réalisée débouchant sur différentes publications, chacune abordant une thématique permettant d'enrichir la réflexion sur les processus d'insertion et de professionnalisation. Le texte présent propose à la réflexion des éléments de lectures issus de quelques-unes de ces publications, enrichis de données propres à l'université de Bourgogne. Il s'appuie par ailleurs sur d'autres analyses alimentant également la réflexion.

La mesure de l'insertion professionnelle des jeunes issus de l'enseignement supérieur ne se réduit pas à l'enregistrement du nombre de ceux qui ont accédé à un emploi après avoir quitté l'enseignement supérieur. Le taux d'insertion¹ à six, dix huit ou trente mois, fournit une information intéressante mais au-delà, la qualité de l'insertion se mesure à l'appui d'indicateurs objectifs tels le niveau de rémunération, le type d'emploi, le statut dans l'emploi, etc. Son appréciation doit intégrer également des dimensions qualitatives plus fines permettant d'approcher la façon dont chaque jeune perçoit sa situation au regard de sa trajectoire, de son projet, du vécu de sa situation, etc.² C'est sur cette voie que les études du Céreq nous engagent.

GENERATION 2004 : UN CONTEXTE D'ENSEIGNEMENT EN MUTATION, UN CONTEXTE D'EMPLOI DIFFICILE, UN POIDS DETERMINANT DU DIPLOME

Les processus d'insertion professionnelle de la « Génération 2004 » doivent être analysés au regard des contextes spécifiques tant d'enseignement que d'emploi dans lesquels ils se situent. La mise en

¹ Le taux d'insertion mesure la proportion d'individus occupant un emploi par rapport à l'ensemble de la population active (hors étudiants et inactifs). Ce taux est l'exact complément du taux de chômage

² Une trajectoire n'est pas nécessairement continue ; elle peut comporter des ruptures et/ou des bifurcations chaque élément ou étape contribuant à la structuration de l'individu

place du LMD et l'instauration des licences professionnelles introduisent des mutations dans l'enseignement supérieur dont les effets sur la « Génération 2004 » questionnent. L'impact de ces deux réformes sur la population concernée est toutefois différent. En effet, le système LMD n'était pas effectif dans tous les établissements en 2004 et n'a ainsi pas eu de répercussion sur le parcours de formation des jeunes sortis en 2004. En revanche, instaurées en 1999, les licences professionnelles n'ont pas été sans effet sur l'évolution des parcours d'étudiants, en particulier en offrant une ouverture de poursuite d'études aux étudiants de BTS et DUT. 55% des diplômés d'une licence professionnelle s'étaient engagés dans cette formation à l'issue d'un BTS.

Par ailleurs, l'insertion professionnelle des diplômés est dépendante du contexte économique et de la situation du marché de l'emploi. Sortis du système éducatif en 2004, les jeunes de cette génération ont été confrontés à un contexte économique particulièrement difficile marqué également par un taux de chômage élevé. Fragilisés dans leur parcours d'insertion professionnelle, une partie plus importante d'entre eux, comparativement à la génération précédente, s'est retournée vers la poursuite d'études ou la reprise d'une formation. Les diplômés du supérieur sont toutefois moins vulnérables que les autres jeunes issus de formations initiales, la détention d'un diplôme de l'enseignement supérieur représentant un avantage certain pour accéder à l'emploi. Ainsi, trois ans après leur sortie du système éducatif, 7% des diplômés de l'enseignement supérieur sont au chômage ; si l'on considère l'ensemble de la population des jeunes interrogés dans l'enquête « Génération 2004 », et non pas seulement l'échantillon de l'enseignement supérieur, le taux de chômage s'élève alors à 14%³.

DES TRAJECTOIRES HETEROGENES

Les travaux réalisés à partir de l'enquête « Génération 2004 » rendent compte du parcours d'insertion professionnelle des diplômés durant les trois années suivant la sortie de la formation initiale. Les trajectoires ne sont pas linéaires et se traduisent

³ Les taux de chômage se répartissent ainsi : 32% pour les non diplômés ; 17% pour les détenteurs d'un CAP-BEP ; 13% pour les diplômés du baccalauréat ; 7% pour les Bac+2 ; 7% pour les licences ; 10% pour les bac+4 ; 5% pour les Masters et 7% pour les doctorats.

par des successions d'états différents recouvrant des périodes de chômage, d'emploi, de formation, d'inactivité. L'hétérogénéité constatée dessine des classes de trajectoires clairement identifiables : 58% de la cohorte ont une trajectoire caractérisée par un accès rapide et stable à l'emploi ; 16% ont en revanche une trajectoire marquée par un accès différé à l'emploi après une période de chômage ou d'inactivité ; d'autres se retrouvent sur des formes de trajectoires plus complexes traduisant le décrochage de l'emploi (8%), de longues périodes de chômage ou de périodes récurrentes de chômage (8%), de formation ou d'inactivité plus ou durable (10%).

NIVEAUX, FILIERES, SPECIALITE DE FORMATION ET QUALITE D'EMPLOI

Les analyses proposées révèlent l'incidence des niveaux de formation⁴, des filières et des spécialités de la formation sur l'insertion professionnelle et la qualité des emplois qui sont occupés⁵. La combinaison de ces variables invite toutefois à la prudence quant à toute forme de lectures et interprétations de tendances sans nuance. Néanmoins, l'étude portant sur la qualité des emplois montre le poids non négligeable du niveau de diplôme.

Licence : un diplôme qui conduit à l'emploi, peu de cadres

L'insertion professionnelle des titulaires d'une licence est plutôt positive, le taux de chômage, trois ans après leur sortie du système éducatif s'élevant à 7%. Quelques nuances existent entre les spécialités de formation : 79% des diplômés de lettres et sciences humaines (LSH) et 81% des diplômés de Droit-Economie-Gestion (DEG) sont en emploi, c'est le cas pour 88% des diplômés de sciences dures (SD). Les situations varient légèrement pour les diplômés sans emploi : en LSH, les diplômés sont

⁴ Nous retenons les niveaux LMD pour présenter les données relatives aux niveaux de diplômes.

⁵ L'étude de N. Moncel (2010) porte sur la qualité des emplois occupés par les jeunes diplômés durant les trois ans qui suivent leur sortie du système éducatif. Elle apprécie le rôle du diplôme dans l'accès à ces emplois et ce qu'en disent les diplômés. La qualité des emplois, dans sa dimension objective, est appréciée selon un ensemble d'indicateurs que sont le salaire, le statut, le temps de travail, l'accès à la formation professionnelle, la durée et l'occurrence dans les trajectoires d'insertion des diplômés, etc. Trois classes de positions professionnelles sont ainsi construites : la classe 1, correspondant aux positions professionnelles de qualité supérieure (elle concentre plus d'un tiers des emplois) ; la classe 2, pour celles de qualité moyenne (41% des emplois), qui rassemble essentiellement les enseignants et professions intermédiaires, certains emplois d'exécution de la finance, services aux entreprises et administration –la part importante de l'accès aux emplois de cette classe se concentrant sur ceux de l'éducation nationale ; et enfin la classe 3 pour les positions professionnelles de qualité médiocre (25% des emplois), regroupant les emplois d'ouvriers et d'employés.

aussi nombreux à avoir repris des études (7%) qu'à être au chômage (7%) alors que la reprise d'études concerne 4% des licenciés de DEG -9% sont au chômage- ; en sciences dures, ces données sont de 3% pour la reprise d'études et 5% pour le chômage.

La principale différence entre les licenciés ayant une activité professionnelle réside dans le type d'employeur. En effet, les diplômés de DEG se distinguent de ceux de LSH et de SD par une orientation plus marquée dans le secteur privé : 53% y occupent un emploi (contre 29% des LSH et 25% des SD). Les autres licenciés de DEG se sont insérés pour 27% d'entre eux au sein de l'éducation nationale et 21% dans d'autres secteurs de la fonction publique. Les diplômés de L3 de LSH et SD travaillent essentiellement au sein de l'éducation nationale pour 55%(LSH) et 61%(SD) ou dans un autre secteur de la fonction publique 16% (LSH) et 21% (SD).

Par ailleurs, la part de cadres est peu importante chez les licenciés et moindre encore pour ceux de LSH (8%) que pour ceux de DEG (19%) et SD (14%). Ils sont 43% parmi les diplômés de L3 de LSH à occuper une profession intermédiaire, autant en DEG et 57% en SD.

Si l'on considère maintenant la rémunération, trois ans après leur sortie de licence, les diplômés de LSH touchent un salaire médian net mensuel⁶ de 1270€, salaire inférieur à celui perçu par les diplômés de DEG (1400€) et SD (1410€)

Il n'est pas possible ici d'éclairer le propos à partir des données d'insertion de l'ensemble des diplômés de licence de l'université de Bourgogne, cette population n'ayant pas fait l'objet d'une enquête d'insertion spécifique. Cependant, une étude portant sur le devenir des diplômés de licence professionnelle –promotion 2004-2005 est disponible ; celle des promotions 2006-2007-2008 est en cours de réalisation. (L. Chalumeau, 2008)

Bac+5 : une très bonne insertion, en progression relativement à la génération précédente

Les diplômés d'un bac plus 5 s'insèrent également bien professionnellement, mieux que la génération précédente, leur taux de chômage ayant baissé de 4 points. Ils sont souvent en CDI en fin de troisième année de vie active et sont mieux rémunérés que les diplômés d'un bac+3 ou 4. Ils sont, par ailleurs, deux fois plus nombreux que ces derniers à avoir le statut de cadre et quatre fois plus qu'un diplômé de licence. Toutefois, à l'instar des licences, cette population à Bac+5 n'est pas homogène et des différences

⁶ Le salaire mensuel net médian est calculé pour les salariés à temps complet

d'insertion professionnelle apparaissent selon la filière et la spécialité de formation. Il est également assez intéressant d'engager la comparaison avec le niveau licence.

86% des diplômés d'un Master de LSH sont en emploi. Ce taux s'élève à 92% pour les diplômés de ce niveau inscrits en DEG et 87% pour les masters de SD. Si l'on considère les diplômés d'un Master sans emploi, 9% de ceux issus de LSH sont au chômage et 2% ont repris des études ; ces taux sont respectivement de 5% et 1% pour les diplômés de DEG et de 9 et 2% pour les SD.

Comparativement à la licence, à ce niveau d'études supérieur, la part du secteur privé dans l'insertion professionnelle des diplômés va prendre une place nettement plus importante dans toutes les spécialités de formation et de façon très conséquente pour les sciences dures. En effet, 81% des diplômés de master de SD travaillent dans le secteur privé trois ans après l'obtention de leur diplôme ; ils sont 56% de diplômés d'un master LSH et 78% de DEG à avoir un emploi également dans ce secteur. La part des emplois à l'éducation nationale est alors plus réduite et de façon très nette pour les LSH comparativement, là encore, au niveau licence : elle comprend 13% de ces diplômés de Master. Ce taux est de 3% pour ceux

de DEG et 6% pour le même niveau en SD. Ce sont dans d'autres secteurs de la fonction publique que se trouveront deux fois plus de diplômés de Master LSH (31%) que de licence (16%) de cette même spécialité. En revanche, le taux variera assez peu entre la L3 et le M2 pour les DEG (respectivement 21% et 18%) et les SD (respectivement 14% et 12%). Le Master donne accès à des postes de cadres mais dans des proportions différentes suivant les spécialités : les diplômés de LSH ne sont que 47% à avoir accès à ce statut contre 61% de leurs homologues de DEG et 69% de ceux de SD. La part de professions intermédiaires occupée par des diplômés d'un Master de LSH n'est pas très différente de celle des licences de la même spécialité : elle représente 39%, ce taux étant plus réduit pour les Master en DEG (31%) et ceux de SD (25%). La détention d'un master, comparé à la licence, permet ainsi l'accès à des statuts plus valorisants.

Le salaire médian net mensuel perçu par les diplômés d'un Master de LSH est de 1590€, inférieur à ceux perçus par leurs homologues de DEG (1920€) et SD (1900€). La part des professions intermédiaires et la moindre proportion de cadres pourraient expliquer cette différence du salaire médian.

FOCUS uB – Les diplômés 2007 de masters

1899 diplômés de l'université de Bourgogne ont été interrogés par questionnaire en mars 2009 sur leur situation 18 mois après l'obtention du Master 2 en 2007. 1242 étaient joignables et 630 d'entre eux ont participé à cette enquête soit un taux de réponse net de 51%.

18 mois après la sortie de l'uB, le taux d'insertion des diplômés de Master s'élève à 90,2%. Ce taux passe à 93,5% 30 mois après l'obtention du diplôme.

Caractéristiques de l'emploi des diplômés 2007 de Master par domaines (%)

	Taux d'insertion	Emploi stable	Temps plein	Structure publique	Cadre	Salaire médian (€)
Droit	90.5	52	87	35	51	1650
Administration						
Economie	92.4	76	95	17	59	1820
Gestion						
Lettres Langues	86.8	55	81	21**	29	1480
Culture						
Sciences	94.5	51	84	57	53	1500
Humaines et Sociales						
Sciences Techniques	85.1	60	96	17	45	1600
Santé						

**25% de l'ensemble des emplois occupés par les diplômés du domaine Lettre-Langue-Culture le sont dans une structure associative.

Source : ODE – Enquête Master 2007

Les docteurs : des emplois de bonne qualité

Si le niveau d'étude joue en faveur de l'insertion professionnelle, ce constat ne se vérifie pas totalement pour les diplômés d'un doctorat.

87% des diplômés d'un doctorat de LSH sont en emploi trois ans après l'obtention de leur diplôme et 10% au chômage. En DEG, ils sont 90% à avoir un emploi, 7% à être au chômage et 1% à avoir repris

des études. En SD, ces taux sont respectivement de 89%, 9% et enfin 1% pour la reprise d'étude.

La structure de répartition des emplois par type d'employeur est différente des niveaux L et M. Au niveau doctorat, l'éducation nationale constitue un employeur important. Il concentre 63% des emplois de LSH, 43% de ceux de DEG et 30% de ceux de SD. Les docteurs en LSH s'insèrent par ailleurs de façon équivalente soit dans le secteur privé (19%), soit dans un autre secteur de la fonction publique (18%). Le tiers des docteurs de DEG travaillent dans le secteur privé et le quart d'entre eux dans un autre secteur de la fonction publique. Pour les SD, la majorité d'entre eux -40%- se trouve dans le secteur privé et 30% dans un autre secteur de la fonction publique.

La part d'emplois de cadre et de professions intermédiaires chez les docteurs de LSH est identique à celle des Masters de cette même spécialité : respectivement 47% et 40%. En revanche, la part de cadres chez les docteurs en DEG augmente de 30 points comparés au niveau Master des mêmes champs disciplinaires : 90% de docteurs sont cadres contre 67% des diplômés de Master. Les professions intermédiaires sont ainsi moins représentées chez les docteurs (7%) que chez les diplômés de Master 31%. Le salaire médian net mensuel perçu par les diplômés d'un doctorat de LSH est de 1660€, inférieur à ceux perçus par leurs homologues de DEG (2200€) et SD (2300€). La part des emplois dans le secteur public pourrait constituer un élément d'explication de cette différence du salaire médian.

La probabilité que les jeunes docteurs accèdent à un emploi de médiocre qualité est moindre que pour les diplômés de masters ou DEA/DESS –même si l'accès à ces emplois médiocres demeure également marginal pour ces diplômés. Les bac+8 se retrouvent davantage sur des emplois de qualité moyenne, cette classe d'emplois intégrant les postes de l'éducation nationale, y compris ceux d'encadrement, moins valorisés que ceux du secteur privé.

Le nombre d'emplois publics étant réduit, l'ouverture vers la sphère privée constitue une voie de diversification des débouchés possibles. Mais l'insertion dans le secteur privé, et en particulier hors de la recherche, fait figure de choix par défaut rendant la situation professionnelle difficile à vivre malgré des conditions d'emploi pouvant être objectivement favorables. Apparaît ainsi un sentiment de déclassement, un sentiment d'être recruté en-dessous de son niveau de compétences alors même que le poste occupé est un poste de cadre nécessitant la mobilisation de compétences acquises dans l'activité de recherche et qui vont trouver les conditions de leur expression et développement à

travers d'autres activités. Si l'on considère la satisfaction professionnelle⁷ des jeunes docteurs, ces derniers témoignent d'une satisfaction plus importante que celle des diplômés de masters recherche, équivalente à celle des diplômés de master pro et un peu inférieure à celle des ingénieurs.

L'analyse des données des enquêtes d'insertion des Docteurs de l'uB est en cours ; les résultats seront bientôt disponibles.

Eléments bibliographiques

- Joseph O, Lopez A., Ryk F., "Génération 2004, des jeunes pénalisés par la conjoncture", Cereq, *Bref*, n° 248, janvier 2008
- Calmant J., « Des docteurs en mal de stabilisation », Céreq, *Bref*, n°277, septembre 2010
- Calmant J., Giret JF., « L'insertion des docteurs – Enquête Génération 2004 – Interrogation 2007 », Céreq, *Net.Doc.64*, juillet 2010
- Calmant J., Hallier P., « Etre diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », Céreq, *Bref*, n°253, juin 2008
- Céreq, *Quand l'école est finie...Premiers pas dans la vie active de la génération 2004, Première interrogation-Printemps 2007*, Céreq, 3^e trimestre 2008
- Chalumeau Lucile, *Le devenir des diplômés de licence professionnelle de l'université de Bourgogne – Promotions 2004 et 2005*, ODE, juillet 2008
- Jugnot S., Epiphane D., Clamand J., « Les chiffres des lettres. L'insertion des diplômés de lettres et sciences humaines », Céreq, *Bref*, n°274, mai 2010
- Lemistre P., « Filières professionnelles et générales à l'université : l'impact du parcours sur l'insertion – Eléments d'analyse pour les L3 », Céreq, *Net.Doc. 69*, Septembre 2010
- Moncel N., « Quels emplois pour les débutants diplômés du supérieur ? Une analyse de la qualité des emplois au cours des trois premières années de vie active de la Génération 2004 », Céreq, *Net.Doc. 67*, Août 2010

⁷ La satisfaction dans l'emploi –ou qualité subjective des emplois- est mesurée à l'aide de différentes variables qui permettent d'apprécier la façon dont l'emploi est perçu par le diplômé interrogé : sentiment de réalisation professionnelle, perception de l'emploi (sentiment d'être employé en dessous ou non de son niveau de compétence ; recherche d'un autre emploi ou non ; avis sur le niveau du salaire)